

AD.-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-241 du 27 Septembre 1976

chargeant le Camarade François KOUYAMI,
Ministre de la Jeunesse, de la Culture
Populaire et des Sports, de l'intérim
du Ministre de l'Enseignement du Premier
Degré pour compter du 27 Septembre 1976!

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du
Gouvernement ;
VU le Décret N° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des Membres du Gouvernement ;

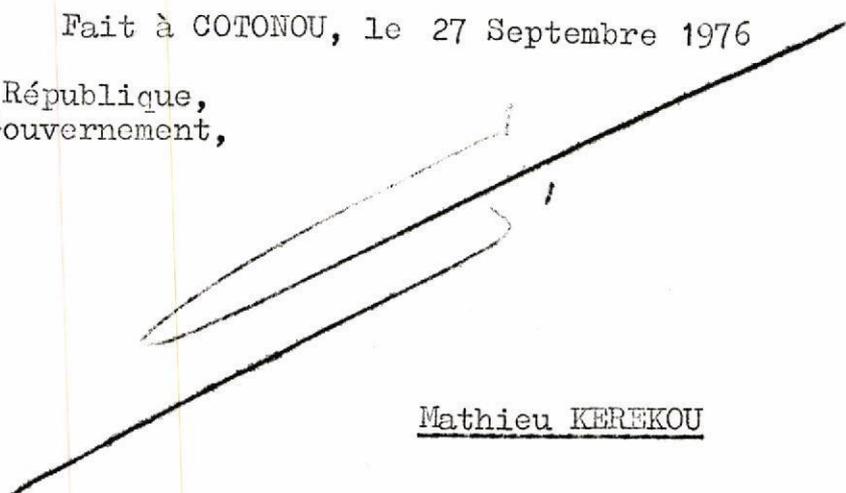
DECRETE :

ARTICLE 1er.- Pour compter du 27 Septembre 1976, le Camarade François
KOUYAMI, Ministre de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports,
est chargé de l'intérim du Ministre de l'Enseignement du Premier Degré,
pendant l'absence du Camarade Vincent GUEZODJE.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel!

Fait à COTONOU, le 27 Septembre 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 - MJCPS-MEPD 6 Ministères 13 SGG 4 SPD 2
DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IF-ONEPI-Grde Chanc. JORPB 6.